

Infirmiers : recommandations de l'Ordre pour bien utiliser l'IA



© 2025 Les Echos Publishing

Amélioration des diagnostics médicaux, rédaction de courriers, gestion de plannings, synthèse de dossiers, élaboration de compte-rendu... L'intelligence artificielle joue un rôle de plus en plus important dans beaucoup de secteurs, y compris dans celui de la santé. Pour se faire une première idée de son utilisation chez les praticiens, le Conseil National de l'Ordre des Infirmiers (CNOI) avait lancé une grande enquête prenant la forme d'un questionnaire comportant 43 questions. Il est ressorti de cette étude que 70 % des infirmiers interrogés ont une connaissance faible ou très faible de l'IA et que 85 % souhaitent être formés, 29 % affirmant utiliser déjà l'IA dans leur pratique quotidienne.

Croiser les informations

À partir de ces résultats, le CNOI a élaboré 5 recommandations qui doivent permettre un usage responsable de l'intelligence artificielle, dans le respect des obligations déontologiques. Il propose notamment de veiller à protéger la confidentialité des données personnelles, d'informer le patient et de lui expliquer à quoi l'outil va servir ou encore de croiser les informations obtenues avec d'autres sources pour garantir leur exactitude.

Pour en savoir plus : www.ordre-infirmiers.fr

© 2025 Les Echos Publishing